



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

NOUVEL ACCORD DE CINQ ANS AVEC LES PRODUCTEURS DE BETTERAVES À SUCRE DE L'ALBERTA

Montréal et Vancouver (Canada), le 9 mai 2025 – Rogers Sugar inc. (la « **Société** » ou « **Rogers Sugar** ») (TSX : RSI) est heureuse d'annoncer la conclusion d'un accord de cinq ans avec Les producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta («ASBG») pour l'approvisionnement de betteraves à sucre à son usine de raffinage de sucre de Taber. Le nouveau contrat d'approvisionnement couvre les récoltes de 2025 à 2029.

Établie il y a presque 75 ans, l'usine de Taber, qui est la seule usine de transformation de betteraves à sucre au Canada, est soutenue par approximativement 200 familles d'agriculteurs du sud de l'Alberta, qui approvisionnent la raffinerie en betteraves à sucre. Par conséquent, tout le sucre produit sur ce site est canadien à 100 %.

« Nous sommes heureux d'avoir conclu un accord de cinq ans avec les producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta. Cet accord sera bénéfique pour répondre aux besoins de nos clients dans l'Ouest canadien », a déclaré Mike Walton, président et chef de la direction de Lantic inc. et de Rogers Sugar inc.

À propos de Rogers Sugar

Rogers Sugar a été constituée en société sous le régime des lois du Canada. Elle détient la totalité des actions ordinaires de Lantic et ses bureaux administratifs sont situés à Montréal, au Québec. Lantic exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Lantic exploite également un centre de distribution à Toronto, en Ontario. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés principalement sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic est propriétaire de la totalité des actions ordinaires de TMTC et son siège social est situé à Montréal, au Québec. TMTC exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis, et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de TMTC, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans environ 50 pays et sont vendus au détail sous diverses marques.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.LanticRogers.com.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

M. Jean-Sébastien Couillard

Vice-président des finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif

Téléphone : 514 940-4350

Courriel : jscouillard@lantic.ca